**Zeitschrift:** Le pays du dimanche

**Herausgeber:** Le pays du dimanche

**Band:** 4 (1901)

**Heft:** 162

Artikel: Petite poste

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-285248

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

## **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF: 28.11.2025** 

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LETTRE PATOISE

Dá lai Côte de mai.

An paile béco à djo d'adjedeu de sociétay de tempéranc de totes les soëtches; bin des hannes antrant dain ces sociétay; ay signant lai promesse de ne pu boire de gotte, de vin, de biere, ranque di vin que dessoule o bin de lai limonade, di thé ai peu di sirop. Main des fannes, vo n'an voite point que signeuchin, d'âque ce serait en bin des ines che nécessaire que po les hannes. I en o quéquefois que pessant pai lai côte de mai que baidgelant c'tannay trâs fois pu que les âtres annay; i me pensn que cà poche qu'an dichetille béco de biacose ay peu de beutchins. Enne fanne qu'ainme lai gotte se corridge difficilement, ay peu moi i sero d'aivis de formay enne sociétay de tempérance exprès po les fannes. Ay ian é aidé qué qu'ennes que signerint; ce serait aitaint de diaingnie.

In bon citoyen de C. aivay aivu lai maltchaince de pare po fanne enne braive baichatte que n'aivaipe d'âtre défà que d'in pô caressie lai roquéil. Ci pôre hanne aivay djé fay tot co qu'ai poay po corridgie sai compaigne; main ran n'éday. En lai fin ai se pensé: aitends. i veu inco en essayie d'enne. Tchu coli ai vait trovay son végin qu'était menusie ai peu iy dié: Dis donc, Piera, ay te faray me faire in vay en saipin, quéque tchose de bon maintchie; coli ne presse point ; te le feré dinche pai temps pregu, le soi, que niun ne le saitcheuche. Quoi?in vay? et po tiu? Tin â moë? — Niun, fay lo aidé, i te diray poquoi tiain ai seré pâ. -Le Piera se boté à traivayie ay peu à bout de trâs djos ai leu fini; ai dië an son végin qu'ai poiay le pare tïaïn ai vorait. — Djé le lendemain à soi, mon hanne arrivé: I vin pare le vay; main ai te fa veni aivo moi po m'édie. Te ne diré ran; i veu essayïe de corridgie mai fanne; i iy veu faire ay recraire qu'elle l'à enterray. Les dous hannes allainnent pare lai fanne que dremay comme in trontchat tchu le fonat ay peu lai botainnent dain le vay qu'ay vissainnnet bin aiprés iy aivoi fay des peté pechus po l'air. Ai botainnent ci vay dain enne tchaimbre bane vou ai le léchainnent djainque ay piairait an lai soularde de se révoyië. Son hanne passay tchu le moment di révoyie: ay se diay: lai pavou veut lai corridgie. Tiain ce feu pair voi les dieches di maitin le lendemain, ay l'oié in po remuay dain ci cercueil, ai peu écouté : To din cô lai prégeniere commencé ay tapay des gros cos de poings contre son vay en criaint: He, he! dgens de l'âtre monde; a ce qu'ai ne ie ran ai boire paitchi? - Elle taipadgé, djainque son hanne, sôle de l'oiu lai délivré. An dit que dâdon, elle né pu taint bu; mais elle se rébié inco quéque cos c'iy iayvay enne sociétay de tempérance po les fannes, elle lai signerait po chure des doues mains ai peu son hanne serait bin airou.

Stu que n'ape de bôs.

# Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le Nº 160 du Pays du Dimanche:

626. CHARADE.

Bobêche

627. MOTS HISTORIQUES

« Voilà de quoi vous attirer bien des lecteurs et

beaucoup d'ennemis!

M. de Malézieu à La Bruyère, qui venait de lui lire des fragments de ses Caractères.

628. LOGOGRIPHE.

Coussin. Cousin.

629. MOTS EN TRIANGLE.

ADELINE DEVINE EVADE LIDO INE NE

Ont envoyé des Solutions partielles: MM. Le pilier du cercle Industriel à Neuveville; Albert et Abertine au Noirmont; Un groupe de Romands à Lærrach (Baden); Nébucadnézar à Bassecourt ; Le solitaire du Bannéé à Porrentruy.

#### 634. CHARADE.

D'un grand nombre de sœurs l'aînée est mon Souvent dans la cuisine on on poursuit mon der-Ce n'est qu'à prix d'argent qun l'on fait mon en-

> 635. RÉBUS GRAPHIQUE. 1 om av R ti V O 2. 636. COMBLES.

Quel est le Comble de l'habileté pour un Bar-

637. DOUBLE ACROSTICHE.

Remplacer les X ci-après par des lettres de manière à former les mots dont les définitions suivent et dont les initiales et les finales formeront les noms d'un être vivant et d'une qualité qu'il observe peu souvent :

Qui servent à lier.
 Prophète.
 Prénom.

X X X X X X X X X X X X

4. Qui change

5. Génie de l'air.

X X X X6. Chiffre.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 19 courant.

### Prochains mémoires

Après les intéressants mémoires que nous devons à la collaboration dévouée du regretté M. Folletête, nous aurons le plaisir d'en pouvoir offrir d'autres que l'historien populaire, M. le curé Daucourt, veut bien réserver aux lecteurs du Pays du Dimanche. Il les a annotés avec beaucoup de soins: ce sont les Mémoires inédits de Verdat.

C'est ce qu'il y a de plus complet sur les événements de la Révolution dans nos contrées.

#### Petite poste

M., J. S. à Epauvillers. - Votre lettre patoise pouvant donner lieu à des équivoques, nous regrettons de ne pouvoir la publier.

La Rédaction.

#### Publications officielles.

Ban sur les chiens. — Un chien atteint de la rage ayant été abattu à Rossemaison, le ban est prononcé sur les chiens des communes de Rossemaison, Châtillou, Vellerat, Roches, Courrendlin, Corban, Courchapoix. et Mervelier.

#### Convocations d'assemblées.

.1lle. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour voter le budget — immédiatement après, assemblés des proprétaires pour nommer deux taupiers et un garde champêtre.

Breuleux. — Le mercredi 13 à 2 h. pour ratifier l'acquisition d'une ferme, s'occuper des gaubes d'affouage, statuer sur une de-mande de la société de tir et sur des échanges de terrains, etc.

Corban. - Le 10 à 2 1/2 pour répartir le fonds des pauvres, décider si l'on prendra un taupier.

Courfaivre. - Le lundi, a 1 h. pour décider si l'on mettra la classe inférieure au concours, nommer divers employés, plaider les troupeaux etc...

Delémont. - Le 10 à 10 1/2 pour décider si une place d'institutrice sera mise au concours, se prononcer sur une proposition tendant à la suppression de l'écolage au progymnase, voter le budget etc...

Mervelier. — Assemblée de l'arrondissement d'état-civil le 10 février à 3 h. pour nommer l'officier d'état-civil et le suppléant.

St Brais. — Assemblée paroissiale le mercredi 13 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget et renouveler le conseil paroissial.

- I section le jeudi 14 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le dudget et la liste des corvées, s'occuper de la réparation des chemins, etc.,

- Assemblée de la II section le 14 à 2 h. pour passer les comptes et arrêter le budget.

Alle. — Le 17 à 12 h. 1/2 pour voter le budget.

Immédiatement après assemblée des propiétaires pour nommer deux taupiers et un garde-champêtre.

# Cote de l'argent

du 6 février 1901.

Argent fin en grenailles. fr. 108. - le kilo. Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boites de montres . . . fr. 110. - le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.

# Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois de janvier 1901.

Noms	Chevaux	Rente	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs 1	Houtons	Chèvres	Chauffa	ge Rec	
des bouchers	CHUTAUX	שנוט	1 401100	001110000							rı.	
Buchwalder	. —	. 5		1		20	14	9			109	-
Courbat		7				21	9	6				50
Oser		2	1	1		12	10	3	_		69	_
Grimler Th. Vv	e	2		1		8	7	2			49	_
Grédy P.		1	1			8	7	2			42	_
Pinaton E.	•	4	1	2		27	17	10	_		133	50
Voillat Gust.		$\hat{3}$	_	1		11	9	2	_		64	50
Scherrer E.	3 - 1-	2	1	_	1	15	10	4	_	_	74	50
Grimler Paul		4	v 1	. 1		23	11	7			105	50
Charles Schick		2	4	3		5		2	_		72	50
Charles Schick		., -		J		0						
Particuliers												-
Berberat						1	_	<del></del>	-	_	1	50
Won Gunten		-	1						-		7	_
Wenger						1	<del>,</del> .				1	50
Tota		20	10	10	1	152	94	47			834	_